

556

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 556 28 août 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Diplomatie

Bon an, mal an, «le Gouvernement de la Confédération suisse» passe un ou plusieurs accords économiques ou commerciaux bilatéraux avec tel ou tel pays de l'Est ou du tiers-monde.

Les diplomates attachant de l'importance aux mots, il vaut la peine de relire ceux qui figurent dans les préambules de ces accords.

Cela va des signataires simplement «désireux de promouvoir et de renforcer la coopération économique entre les deux Etats» (par ex. Mali 1978) aux grandes déclarations témoignant du désir de «resserrer les liens d'amitié existant entre les deux pays».

A dire vrai, cette dernière formule n'a été utilisée que deux fois au cours des sept dernières années: pour les accords de commerce, de promotion et de protection des investissements entre la Suisse et la République Centrafricaine en 1973, respectivement la République Islamique de Mauritanie en 1976. Les formules chaleureuses ont sans doute été souhaitées par les représentants de nos pays partenaires, J. B. Bokassa et Hasni Ould Didi, et courtoisement acceptées par les négociateurs suisses d'alors, qui sont aujourd'hui l'un ambassadeur au Maroc, l'autre directeur-adjoint à l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures (ex-Division Jolles).

AVS 1922

L'histoire de la politique commerciale suisse est pleine d'enseignements.

Ainsi, par exemple, on apprend que l'année 1922 vit le dépôt d'une initiative populaire, munie de 151 321 signatures (des milieux socialistes/syndicalistes/coopérateurs rejoints par quelques libre-échangistes à tout crin) tendant à sauvegarder les droits populaires en matière de tarifs douaniers. Le 15 avril 1923, trois quarts des électeurs et 19 can-

tons dirent «non» à l'initiative, moyennant quoi les affaires douanières devinrent les affaires de spécialistes qu'elles sont toujours aujourd'hui.

A noter l'argumentation présentée par le Conseil fédéral, qui proposait le rejet pur et simple de l'initiative dans son «Rapport» du 28 décembre 1922: «A une époque de gros déficits chroniques, alors que les cantons et les communes ont été obligés d'augmenter très fortement les impôts sur la fortune et le revenu, à une époque où la Confédération a les plus grandes difficultés de se procurer de nouvelles ressources et où on lui demande encore d'entreprendre la grande œuvre de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, une initiative populaire entend priver la Caisse fédérale du tiers environ de ses recettes proprement dites, sans savoir comment et où l'on pourrait se procurer des ressources pour combler ce découvert.»

Vite dit, mal fait.

Travail

La rentrée. Pour retrouver la forme, si vous lisiez la vie des tramelots genevois?

«Avec le temps, le règlement s'est assoupli.

— L'interdiction de s'asseoir est tombée d'elle-même, avec la conduite à un seul agent.

— Même avant, ils étaient devenus plus larges. Par exemple, dans les premiers trolleybus, au début on n'avait pas le droit de s'asseoir. C'était pénible de rester tout le temps debout — moi j'étais sur la 3, je l'ai fait — parce qu'on est plus secoué que sur le tram. Il y a eu des cas de collègues malades, colonne vertébrale, des trucs comme ça. Alors ça avait été admis. Ensuite ils ont mis des sièges pour les receveurs.

— Sur les petits trolleybus, on avait le droit de s'asseoir à l'arrière.»

Précis, concis, pas larmoyant, juste pour voir la vie comme elle était (est).

«Les tramelots racontent», Charles Jullier et Luc Weibel. Editions Zoé, Genève 1980.

Chauffage électrique : la vérité de l'OFEL

Votre journal faisait paraître le 29 mai 1980 (DP 547) un article intitulé «Chauffage électrique: propagande officielle» dans lequel l'auteur veut, selon ses propres termes, «remettre les choses au point», faisant allusion à la teneur d'un article paru dans OFEL-Informations N° 273 sous le titre «Quelques vérités à propos du chauffage électrique». Il nous semble opportun de vous faire part de quelques réflexions que nous inspirent la polémique autour du chauffage électrique en général et votre article en particulier.

Nous déplorons un peu qu'une «mise au point» sur le sujet écorche la vérité ou la tronque. Quelques exemples:

— Par «gentillesse» l'auteur accorde une réduction de 30% de l'appel en puissance des chauffages électriques par rapport à la puissance installée: or les spécialistes en la matière vont jusqu'à 70%.

— La leçon sur le calcul du rendement exergétique du chauffage électrique s'arrête malheureusement à ce seul mode de chauffage; malgré une remarque laconique, l'auteur ne précise pas que le rendement exergétique du chauffage au fuel domestique atteint 5%, selon le professeur L. Borel de l'EPFL («Economie énergétique et exergie», 1977). On se rend alors compte que la notion «d'inadéquation» est toute relative.

— Si du point de vue thermodynamique l'électricité a une certaine noblesse, sur le plan pratique, le pétrole a une noblesse d'autant plus grande qu'il est irremplaçable dans une foule d'utilisations (pétrochimie, agriculture, transport, pharmacologie, etc.) alors que l'électricité peut provenir de divers agents primaires moins facilement utilisables à d'autres fins.

— L'OFEL n'a jamais «passé sous silence» les solutions telles que les pompes à chaleur ou la cogénération. Ces systèmes, avec les installations solaires, font partie des informations que l'OFEL distribue. Il s'agit cependant de préciser que les pompes à chaleur fonctionnent essentiellement à l'aide de moteurs électriques; l'augmentation de leur nombre va donc de pair avec une augmentation de la consommation d'électricité. La cogénération connaît certains problèmes d'ordre technique, qui nécessitent encore quelques études et ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins. Il en va de même pour les installations solaires. A moins de rêver, on ne peut raisonnablement admettre que la soif d'énergie pourra un jour être étanchée par ces deux derniers systèmes. Cela ne signifie pas qu'il faut les ignorer, mais leur utilisation ne peut s'envisager qu'avec tous les autres agents énergétiques disponibles.

RÉPONSE

Le meilleur substitut du pétrole: le pétrole

Il y a des mois, pour ne pas dire des années, que nous nous élevons, dans ces colonnes, contre l'installation du chauffage électrique dans des immeubles suisses romands et contre la promotion de ce type de chauffage par les sociétés productrices d'électricité. Notre position est donc connue. Néanmoins, l'Office d'électricité de la Suisse romande jugeant utile d'engager le débat, nous saisissons cette occasion pour (re)donner quelques points de repère, utiles pour préciser une controverse qui, en réalité, est au cœur de la réflexion sur l'énergie nucléaire. Un peu en vrac, donc, en suivant «grosso modo» le plan de l'OFEL.

1. Mise à disposition d'une puissance, indispensable pour le bon fonctionnement du chauffage électrique. Nous voilà plongés immédiatement dans le domaine délicat des pronostics de spécialistes...

— La «centralisation abusive et dangereuse» s'avère pourtant fort pratique notamment dans les zones urbaines ou à forte densité démographique et elle simplifie l'installation de bon nombre de ménages en réduisant les investissements. La notion de fragilité des systèmes centralisés est également toute relative quand on sait le luxe de précautions prises dans une centrale et la surveillance dont fait l'objet le réseau de distribution. Il faut ensuite remarquer que l'électricité de par sa nature favorise la décentralisation des entreprises et a souvent permis la survie de la petite industrie alors que les autres agents énergétiques provoquaient le phénomène inverse.

Nous serions très heureux de vous voir publier les lignes ci-dessus sous notre signature.

Office d'électricité de la Suisse romande
Le directeur: P.-A. Eicher

Mais comment tabler sur une réduction de 70% pour défaut de simultanéité de la demande? Comment même tabler sur une réduction de 30%? S'il fait très froid, la simultanéité sera très voisine de 100%. En fait, le chiffre qu'on choisit résulte d'un compromis: on minimise un risque, mais sans l'exclure tout à fait. En tout cas, avec 70%, les risques seraient grands, les pannes fréquentes, du genre de celle qu'a subie l'Electricité de France, grand promoteur du chauffage électrique, comme par hasard en hiver et quand il faisait froid.

2. Rendement exergétique. Dégrader de l'énergie bêtement quand on peut faire autre chose, c'est toujours déplorable, toutes les justifications du monde n'y changeront rien. Il est vrai que le rendement exergétique d'un chauffage individuel au mazout est de l'ordre de 5%; mais c'est mieux encore — tout est relatif! — que le rendement exergétique du chauffage électrique, 2 à 3% en tenant compte des pertes à la production et à la distribution. Ce qui serait particulièrement déplacé, ce serait de remplacer un mauvais système de chauffage par un autre.

fage par un autre système, encore plus mauvais, surtout lorsqu'il est possible d'améliorer le premier. Améliorons le système actuel, voilà le premier pas à faire.

3. Noblesse. Dangereuse, cette proposition d'utilisation de l'électricité à des fins mal adaptées (aberrant chauffage électrique direct), sous prétexte qu'on sait produire de l'électricité par des moyens primaires, moins nobles que le pétrole! Grâce à ces moyens moins «nobles», il est possible de produire autre chose que de l'électricité destinée à de mauvais usages. Davantage même: ces moyens-là, il n'est pas nécessaire de les mettre en œuvre; il «suffit» pour cela de réduire suffisamment la consommation d'électricité; et c'est parfaitement possible, entre autres grâce à l'amélioration des rendements, grâce à une meilleure adaptation «source-charge», entre autres. En réalité, l'OFEL vise à satisfaire à tout prix des besoins illusoire en prônant la production d'électricité par n'importe quel moyen. C'est assez court comme réflexion à long terme.

4. Information. L'OFEL a manifestement bonne conscience au chapitre de l'information qu'elle diffuse. La lecture de ses «bulletins» laisse sceptique: les solutions «alternatives» apparaissent en effet ici ou là, mais tout à fait en marge des développements favorables au nucléaire. En tout état de cause, l'OFEL n'a pas l'air de s'être longuement penchée sur les techniques d'installation des pompes à chaleur qui ne nécessitent pas une augmentation de la puissance électrique à disposition. Nous pourrions revenir sur ce problème à l'occasion.

Lorsque l'OFEL soutient que la cogénération «ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins», elle est à côté de la vérité, pour ne pas dire plus. Signalons que des études menées en Allemagne fédérale sur le potentiel de la cogénération ont montré qu'une application un peu conséquente de cette méthode rendrait superflues non seulement les centrales nucléaires mais aussi les centrales conventionnelles au charbon ou autres. Que dire, dans

ces conditions, de la situation en Suisse, où l'hydraulique est abondante?

Concluons peut-être, pour aujourd'hui, qu'à moyen terme le meilleur substitut du pétrole est le pétrole lui-même. L'adoption de ce postulat aurait au moins l'avantage de laisser un maximum de portes ouvertes pour le long terme. Les «a priori» de l'OFEL ont évidemment, eux, le mérite de supprimer les choix et de fortifier le monopole des grandes compagnies d'électricité.

5. Aménagement du territoire. Le dernier paragraphe de cette mise au point de l'OFEL laisse perplexe. Il est vrai qu'une «politique» du chauffage digne de ce nom exige une approche multidisciplinaire qui verrait travailler ensemble des fournisseurs d'énergie, bien sûr, des techniciens, mais aussi des urbanistes et des spécialistes de l'aménagement du territoire. Est-il dès aujourd'hui possible de conclure tout de go à un renforcement des centres urbains?

De toutes façons, il n'est pas loin le temps où les sociétés d'électricité affirmaient que le chauffage électrique n'était précisément pas destiné à la ville, mais bien aux maisons ou groupes de maisons isolés... Qui croire?

Enfin, le couplet sur les petites industries qui survivent grâce au chauffage électrique est bien émouvant. Nous fera-t-on croire que c'est le mode de chauffage des locaux qui conditionne la survie d'une entreprise? (Réd.)

CHOIX

Ambassadeurs vaudois

A quoi servent au juste les anthologies? Peut-être à permettre les comparaisons entre elles... Et voici, précisément, deux choix récents: «CH», publié par le Conseil fédéral en 1975 pour le 125^e anniversaire de notre Etat fédéral et de sa constitution, et «A contre temps», proposé cette année pour le 40^e

anniversaire des Groupements patronaux vaudois (cf. DP 552, une note de lecture de J. Cornuz).

Au total, deux sélections qui ne sont pas aisément comparables parce que les prétextes à leur mise au point sont radicalement différents.

Et pourtant, les Vaudois sont aussi Suisses que l'on sache, et ils se retrouvent, par écrivains interposés, dans les deux volumes. Cinq auteurs sont présents ici et là: Ernest Ansermet, Edmond Gilliard, Paul Golay, C. F. Ramuz et Jean Villard-Gilles; et six Vaudois, présents dans la sélection «fédérale», brillent par leur absence dans la somme que les Groupements patronaux vaudois suggèrent maintenant de distribuer tous azimuts sous l'égide du gouvernement: Marius Besson, Ernest Bovet, Pierre Cérésolle, Henri Guisan, David Lasserre et Léon Nicole.

Les textes des auteurs choisis dans les deux «anthologies» nous réservent une surprise. Pas du côté de Gilles puisque c'est «La haute conjoncture» (1956) qui a eu les faveurs des responsables de «CH» et tout naturellement «Le langage vaudois» (1959) dans «A contre temps». Non, la surprise vient — et ce n'est pas la première fois ni la dernière — d'Edmond Gilliard: déjà, attention exceptionnelle, il avait eu droit à deux extraits dans le livre rouge et blanc: «Nous autres Suisses français» et «L'école contre la vie»; ce qui est curieux, c'est que les éminents spécialistes contactés par les Groupements patronaux aient eux aussi, à quelques lignes près, jeté leur dévolu sur les mêmes paragraphes de «L'école contre la vie». Ce texte sur l'ennui à l'école est-il appelé à devenir un classique? Est-ce une provocation, un signe, l'amorce de révisions déchirantes?

A LA SEMAINE PROCHAINE!

Comme prévu, reprise, dès la semaine prochaine, de la parution hebdomadaire de DP. Merci de votre patience estivale!

La politique du plus grand commun dépotoir

L'épuration des eaux: les lecteurs de DP n'ont pas fini d'en entendre parler. Nous ferons un jour le décompte des colonnes que nous avons consacrées à ce sujet primordial ces deux dernières années, par exemple. Certes, le débat a lentement pris corps, à travers les moyens de communication de masse à large audience qui peu à peu sont entrés dans la danse. Et de ci de là, des «consommateurs» prennent la parole, s'insurgent même — notamment au chapitre des phosphates. Mais les intérêts économiques en jeu sont énormes. Un changement de cap doit trouver des points d'appui légaux d'urgence; sinon il y a fort à parier que le fait accompli primera les efforts individuels consentis sporadiquement pour lutter contre la «civilisation du tuyau». Nous tentons donc de tracer un bilan intermédiaire sous la plume de Pierre Lehmann. Pas très encourageant. C'est peut-être pourquoi nous lui avons donné la priorité pour la «rentrée» (Réd.).

Les méthodes dites d'assainissement qui ont cours aujourd'hui, en vertu surtout de la loi fédérale sur la protection des eaux de 1971, partent de l'hypothèse qu'existera toujours quelque part un dépotoir assez grand pour recevoir nos déchets. Et ce sans que nous en soyons incommodés.

En fait, on croit avoir «assaini» une région simplement parce qu'on a envoyé ces fameuses eaux usées ailleurs.

Et les stations d'épuration, dira-t-on? En installer sur le passage de ces flux peu ragoûtants ne change pas grand-chose au problème. Quoi qu'en disent les augures officiels. Ces stations

ne sont pas capables d'épurer complètement les eaux qu'elles reçoivent: c'est impossible en vertu de lois thermodynamiques contre lesquelles on reste impuissant. Ces stations font souvent plus de mal que de bien, à cause de la centralisation qu'elles impliquent. Et de toutes façons, le dépotoir final accueillera quand même une accumulation de déchets.

Tout au plus peut-on espérer que l'épuration prolonge quelque peu la durée de vie des dépotoirs naturels disponibles (lacs et océans). Mais là on ne jurera de rien. La concentration des eaux usées, suivie d'un traitement dans les stations d'épuration, ne saurait donc être, au mieux, qu'un palliatif transitoire — comme on balaie la poussière sous un tapis — et il est devenu urgent de mettre en place des systèmes réalistes de lutte contre la pollution des eaux.

A ce stade du constat, force est de noter que la politique d'«assainissement» par tuyaux et stations interposés se poursuit actuellement contre tout bon sens à un rythme très soutenu. Les exemples de cette frénésie ne manquent pas: voyez par exemple, dans le canton de Vaud, le raccordement du vallon de Villard à la station d'épuration de Clarens. Souvent, avec de petits ruisseaux d'eau usée, qu'il serait aisé de retourner au sol, on crée de grandes rivières d'eau sale qu'il faut tôt ou tard rejeter dans nos cours d'eau et dans nos lacs. A première vue, les grands bénéficiaires de cet exercice sont des bureaux d'ingénieurs, des marchands de tuyaux et de béton, sans oublier des promoteurs, spécialisés dans la construction d'immeubles.

Au total, et ce n'est pas très original, on a ainsi donné naissance à une activité économique, qui tend à devenir un but en soi, tend à se perpétuer, même si c'est à l'encontre des buts poursuivis initialement. Ce avec l'appui de bien des services officiels qui ont prêté, prêtent encore main-forte à cette entreprise aberrante, im-

sent des égouts et des stations même là où leur nécessité n'est pas évidente. D'où des misères, voire des catastrophes écologiques: plus d'un ruisseau est mort à cause de cet entêtement technocratique relayé par les poseurs de tuyaux (inutile de préciser que le bon sens villageois, l'opinion des opposants paysans n'entrent, dans ces conditions, pas en ligne de compte dans la décision finale). Dira-t-on aussi les cas de chantage à la (sacro-sainte) subvention? Bref, tout cela coûte très cher au contribuable, mais tout cela se fait comme il se doit selon la loi.

DES KILOMÈTRES DE TUYAUX

Pendant ce temps, les dépotoirs naturels se remplissent petit à petit et inexorablement. Pour rester dans le canton de Vaud, on sait que le lac de Bret est quasi mort, le Léman gravement malade. Et déjà des voix suggèrent de rejeter simplement les eaux usées en aval de ces pièces d'eau qu'en définitive on fait profession de vouloir sauvegarder, parce qu'elles sont à nous (ah, le patrimoine naturel!) et qu'elles représentent un capital touristique. En filigrane, bien sûr, des kilomètres de tuyaux supplémentaires... Alors les eaux de Forel et de Savigny iront «simplement» polluer le lac de Morat au lieu de tuer le lac de Bret, alors les eaux de Genève s'en iront se perdre dans la Méditerranée (voilà un dépotoir assez lointain pour que tout le monde s'en moque) — d'ailleurs l'ineffable Jacques Vernet n'a-t-il pas proposé que Genève, «qui n'a pas besoin de déphosphater», puisque ses eaux usées ne polluent pas les Suisses, participe aux frais de déphosphatation des autres cantons riverains du Léman?

Et pourtant on n'ignore plus que la capacité d'«absorption» de la mer elle-même n'est pas infinie, que si elle meurt nous ne pouvons pas vivre. Cette politique du plus grand commun dépotoir n'est pas soutenable.

Si les grands dépotoirs naturels ne tiennent pas le coup, il en est «a fortiori» de même pour les plus petits. Une rivière, un lac, une mer ne sont pas des réceptacles appropriés pour nos eaux usées. Il en découle de manière parfaitement claire que toute la politique d'assainissement poursuivie jusqu'ici est viciée au départ.

Il s'agit de retourner nos eaux usées, par petites quantités le plus possible, dans le sol. Il s'agit bien entendu de mettre en place les moyens qui permettront de réduire la quantité d'eau sale produite. Qu'on ne s'y trompe pas: ces moyens existent; ils ne demandent qu'à être testés, perfectionnés très rapidement (il semble heureusement que certains offices de la protection des eaux envisagent de s'y mettre).

Reste le nerf de la guerre. Aujourd'hui, les fonds publics — parce que c'est bien de cela dont nous avons besoin — manquent pour lutter contre la pollution à la source. Ce qu'on subventionne au niveau fédéral, ce sont les tuyaux et le béton qui assurent, à terme, la mort des écosystèmes aquatiques. La loi et le commerce veulent ça.

LA LOI ET LE BON SENS

Dans cette perspective, j'avais, à l'occasion, posé une question naïve à M. Marcel Blanc, responsable du Département des travaux publics du canton de Vaud: «Si le bon sens entre en conflit avec la législation, à quoi donnerons-nous la priorité?» Pas de réponse jusqu'ici; on peut le comprendre: M. Marcel Blanc a d'autres chats à fouetter. Mais là est bien le nœud du problème. Pour l'instant, l'application bornée de la loi ne répond pas au but que cette même législation poursuivait: la protection des eaux. L'application bornée de la loi favorise les affaires. Ces affaires se font sur le dos de l'environnement.

P. L.

ANNEXE

Les millions de l'épuration

Selon le bilan publié par l'Ovci, l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie («Economie vaudoise 1979-1980» — case postale, 1002 Lausanne), au 1^{er} janvier 1980, 108 stations d'épuration communales étaient en service dans le canton de Vaud, soit

un «raccordement» de 87,3 % de la population totale (par ailleurs un millier d'habitants traitaient leurs eaux usées «dans une mini-station mécano-biologique individuelle ou collective conforme aux dispositions légales actuelles»). Le tableau fourni par l'Ovci à partir des indications du Service cantonal des eaux est extraordinairement révélateur des sommes consenties pour «assainir». En voici un petit extrait (les communes sont répertoriées par ordre alphabétique).

Stations d'épuration et communes	Nombre d'habitants actuellement rattachés	Capacité potentielle exprimée en nombre d'habitants	Date de la mise en service	Coût de la station d'épuration sans collecteurs d'amenée et d'évacuation Fr.	Communes raccordées
Cugy	1 100	1 000	1973	400 000.—	Epesses – Riex – Grandvaux
Les Cullayes	240	1 200	1975	710 700.—	
Cully	3 220	5 000	1972	2 810 820.—	
Dizy	119	315	1972	273 894.—	Villars-le-Terroir – Poliez-le-Grand
Echallens	2 357	4 800	1975	3 161 308.—	
Eclépens	600	1 600	1968	216 801.—	
Faug	410	1 600	1970	622 111.—	Céligny (GE)
Forel-Lavaux village	400	720	1976	707 000.—	
Forel-Lavaux La Chercottaz	100	300	1972	90 000.—	
Founex	1 095	2 300	1969	800 000.—	
Froideville – Tioleire	700	500	1964	321 890.—	
Gilly	465	825	1973	282 040.—	Chésereux Giez – Valeyres-sous-Montagny Marnand
Gimel	929	1 500	1966	331 000.—	
Gingins	940	1 300	1973	405 904.—	
Grandson	2 150	5 500	1968	1 399 360.—	
Granges-près-Marnand	1 120	2 700	1976	1 382 000.—	
Gryon	690	5 000	1971	1 921 713.—	Pompaples Ecublens – Epalinges – Chavannes – Cheseaux – Crislier – Jouxten – Le Mont – Prilly – Pully – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix
La Sarraz	1 745	4 000	1972	1 001 123.—	
Lausanne	209 190	330 000	1965	55 000 000.—	

POINT DE VUE

Et pourtant elle tourne

Un bébé battu à Lausanne. Une fillette de 5 ans violée à La Chaux-de-Fonds. Un gosse séquestré et violé à Fribourg. Horreur.

Si un salopard s'avise de toucher à l'une de mes filles, je le tue.

Sans hésiter.

*

Piscine. Cinq dames papotent et se bronzent le lard en mangeant des glaces. Un transistor est posé près de l'une d'elles, sur le gazon. Flash d'information: mort et famine en Ouganda. Je regarde les dames. Et je vois cinq cadavres décharnés, sur une terre rongée par la sécheresse.

Un petit cri.

Un morceau de glace vient de tomber sur la cuisse d'une dame. L'Ouganda repart à des milliers de kilomètres.

*

«Toinou — Le cri d'un enfant auvergnat»,

d'Antoine Sylvère. Collection «Terre Humaine», Editions Plon. (29,70 fr.) Sylvère. Un homme.

«Combats pour la dignité ouvrière», de Lucien Tronchet. Editions Grounauer, Genève 1979.

On salue Lucien Tronchet. Un homme.

*

Chess Challenger?

Pas fameux. D'accord avec Cornuz.

Attendons.

Avant vingt ans, les programmes d'échecs pour ordinateur seront devenus quasiment imbattables. Normal: le jeu d'échec est *une sorte* de machine.

Cf. éventuellement: les articles de David Lévy («Les jeux et l'ordinateur») dans les quatre derniers numéros de «L'ordinateur individuel» (dans les kiosques).

*

«(...) A l'emplacement du camp de base, il est difficile de trouver une place propre pour y planter une tente. Des déchets de toutes sortes et des emballages jonchent partout le sol. Des

excréments dans tous les alentours — au point qu'il est difficile, pour les cuisiniers, de trouver de la glace propre pour faire de l'eau. Et ça continue dans les séracs du Khumbu... Des bouts de corde, d'échelles, de vêtements... (...) Ce n'est pas mieux dans les camps d'altitude: des débris, de la saleté, de vieilles tentes, des tubes de métal, des cartons, des centaines de boîtes de conserves et autres récipients. Ici ou là, un carton de boîtes de viande ou de bière — ne reste qu'à les ouvrir, à boire ou manger. (...) Le col sud est devenu une gigantesque décharge. Là, à 8000 mètres, Zawada, chef de l'expédition hivernale polonaise, a dénombré, dans un rayon de cent mètres, environ 200 bouteilles d'oxygène de tous genres et toutes couleurs, certaines datant probablement de 1952, environ 150 capsules de butane, vides ou pleines, des centaines de boîtes, de vieilles tentes avec tout leur équipement, prises dans la neige... (...) Au camp de base plusieurs «clean-up actions» ont déjà été menées.

(Tiré de «Alpinismus», août 1980, page 6).

*

Le Japon a proposé au Brésil trois grands pro-

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Juste à côté de chez nous

Cet été, comme chaque année, en Italie.

Le temps de constater que les prix ont encore fortement augmenté; que si l'Amérique est toute à la joie du «Billygate» et des perspectives encourageantes ouvertes par la probable élection de M. Reagan à la Maison Blanche; que si la France envie à son président une femme dont le sens de l'économie bourgeoise paraît digne de tous les éloges — l'Italie, pour sa part, a le choix entre les *imbroglios* (sinon les *truffe*) auxquels M. Cossiga se trouve plus ou moins mêlé, et les déclarations de M^{me}

Moro, veuve d'Aldo Moro, qui laisse clairement entendre: 1. que le même M. Cossiga est un fieffé menteur, de même qu'un autre ministre important, l'onorevole Andreotti; 2. que ces Messieurs n'ont rien fait, ni pour protéger M. Moro avant l'attentat (alors qu'on le savait menacé), ni pour le sauver après l'attentat; 3. que tout au contraire, sans aller jusqu'à penser que l'attentat ne fut possible que grâce aux plus hautes complicités, on peut être assuré que tout le monde ne fut pas aussi consterné que le *scenario* officiel le donnait à penser!..

Et voilà qu'éclate la bombe de Bologne — 76 morts et 200 blessés. Or on nous expliquait que désormais c'en était fini du terrorisme, auquel le général... quel est donc son nom? avait porté des coups décisifs. Ce qui était peut-être vrai des Brigades Rouges

et du terrorisme de gauche, mais il y a aussi un terrorisme de droite...

Je lis les mémoires du dirigeant communiste italien mort récemment *Giorgio Amendola*. Un peu ahuri de voir que son père, adversaire déterminé du fascisme, fut un partisan non moins déterminé de l'entrée en guerre de l'Italie (en 1915)... Pour libérer les provinces asservies par l'empire austro-hongrois! Et le fils, héros de la lutte clandestine contre Mussolini, puis contre l'occupation allemande, ne semble pas désapprouver... Ne s'agissait-il pas de libérer l'Italie... etc.? Cette folie a reçu son salaire: je contemplais naguère, non loin de Portoroz (Yougoslavie), un monument élevé à la mémoire d'un aviateur mort pour la patrie: la

jets de développement économique, destinés à permettre l'établissement de dix millions de Japonais sur septante millions d'hectares de territoire brésilien, a annoncé dimanche 10 août la «Folha de Sao Paulo». Cette information n'a été ni démentie ni confirmée par le gouvernement brésilien. Le journal précise que les terres qui seraient allouées aux Japonais sont situées en Amazonie et que vingt millions d'hectares notamment seraient consacrés à la production de manioc dont on tirerait un alcool utilisable comme carburant.

Bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer

PS. — A vendre: deux cubes de Rubik, emballage original hongrois, achetés à une famille hongroise en vacances, passablement fauchée... 25 francs. Ecrire à DP qui transmettra.

patrie italienne, puisqu'il était mort en 1935, fils d'un père qui combattit pour la patrie autrichienne, et dont le fils servit sans doute vers 1955 dans l'armée yougoslave...

D'autres folies perdurent: Sergio Andreis, objecteur de conscience, a été emprisonné à Gaète, puis grâcié par le président de la République. Il n'est toutefois pas sorti de prison et va repasser devant un tribunal militaire, avec le risque d'une condamnation à 15 ans de prison. Que s'est-il passé? Enfermé dans une prison militaire, Sergio avait écrit une lettre à l'autorité, dans laquelle il décrivait ses conditions d'internement: mitrailleuses pointées du haut des miradors, tour- nées des gardes, etc. Naturellement, cette lettre a

été saisie par la censure militaire. Naturellement aussi, copie n'en est pas moins parvenue à un journal de Brescia, qui l'a publiée. Sergio se voit donc poursuivi pour trahison de secrets militaires! Dieu merci, la Suisse ne connaît pas de telles fureurs. Cependant, nous persistons à emprisonner nos objecteurs — et à livrer des armes à toutes sortes d'assassins plus ou moins patentés!

J. C.

UNE NOUVELLE DE G. BAECHTOLD

L'accident

«Ce vin vous fera aller profond». Qu'a voulu dire cette dame triste qui, tout à l'heure, m'a reçu chez elle (dans son château à vendre) et a débouché pour moi cette longue bouteille?

M'a-t-elle drogué? En fait, depuis que j'ai quitté sa demeure j'ai l'impression de côtoyer des abîmes. Je roule mais j'ai l'illusion d'être à côté de ma voiture, de la voir s'élever dans l'espace, frôler la cime des arbres. Soudain c'est comme si elle faisait un looping, volait sur le dos, repartait en sens contraire, remontait le temps.

Je roule et ma pensée bondit hors des années, hors des frontières. Je revois un terrain vague — très vague — là-bas en Allemagne, une «réserve»

aimée des géologues et des militaires, place de manœuvre appréciée des Uhlans en 1870, des Feldgrau de 1914 et, en 1945 des chars de l'armée d'occupation. A la limite des sables, une banlieue avait poussé, buildings et maisonnettes construits du même coup. Un monde vivait là, un monde d'après guerre, un monde dont nous étions.

Je roule, je roule encore et les scènes se pressent dans mon cerveau! Une ouate grise essayait la plaine. Un garnement stupide quitte le sentier et s'engage dans les sables, tandis qu'un char américain, aveuglé par le brouillard, fonce, fonce, fonce. J'appuie sur l'accélérateur et, dans ma tête aussi, le film s'accélère.

Je roule, je roule maintenant sur l'autoroute, j'accélère et je sens venir l'accident. Bien avant. Comme si je lisais l'avenir. Au moment où l'auto quitte la voie, une dernière fois, une dernière seconde, une dernière fraction de seconde, je revois le terrain vague, là-bas en Allemagne, je revois la plaine, je revois le garnement que j'aurais dû sauver.

Et vous, pochards inconnus qui buvez dans une auberge en contrebas, pochards unis à moi en cette seconde par la flamme de l'alcool, vous qui voyez l'embarquée de ma voiture, dites-le: ma dernière pensée a été pour lui. Dites-le là-bas.

G. B.

BAGATELLES

La décision de l'assurance COOP-vie d'introduire un délai de réflexion en faveur des assurés qui viennent de conclure un contrat d'assurance n'a pas été apprécié par les sociétés concurrentes. C'est à se demander pourquoi certaines d'entre elles continuent de travailler en France et dans le Royaume Uni où de tels délais sont prescrits par la loi.

* * *

La rubrique nationale de la «Basler Zeitung» vient

de changer de titulaire. Manuel Isler qui la dirigeait prend la direction du groupe «Nouveaux médias» des éditions de la «BZ». Le train est en marche; il s'agit de ne pas le rater.

* * *

Une vingtaine d'émetteurs de télévision privés italiens peuvent être reçus dans la zone frontière de la Suisse méridionale. Il ne semble pas exister de données officielles sur l'intérêt manifesté par les Suisses pour ces émissions.

La traduction d'un « message »

La mode est aux relations publiques. Ce n'est pas nouveau. Mais aujourd'hui il n'est pas jusqu'aux services publics qui se piquent de séduire les contribuables. Et à Berne fleurissent les publications de tous poils, souvent relativement riches de présentation — diable, on n'est pas officiel pour rien! — mais qui, malgré les moyens mis en œuvre, il faut le dire, ne révolutionnent pas la technique de l'information, ni n'annoncent une nouvelle ère de la transparence administrative.

On crierait au gaspillage, si de temps en temps une exception bienvenue ne venait en quelque sorte confirmer la règle. L'autre jour, c'était la parution du numéro 6/1980 de la publication (allemand-français) trimestrielle «Entwicklung Développement» qui nous réconciliait momentanément avec ces efforts touchants de communication avec les administrés helvétiques.

Une cinquantaine de pages consacrées à une illustration du dernier «message» sur la continuation de la coopération technique et de l'aide financière de la Suisse en faveur des pays en développement. Le sujet est manifestement délicat et complexe — le titre même dudit «message» mériterait une traduction! La coopération technique, l'aide au développement font périodiquement l'objet d'anathèmes, aussi bien du côté des ultra-nationalistes, définitivement allergiques à cette forme de présence de la Suisse hors de ses frontières, que du côté des partisans de l'effort, mais sous des formes différentes que celles envisagées jusqu'ici. L'accumulation de déclarations définitives à ce chapitre a fini par obscurcir les enjeux fondamentaux de la politique menée par la Suisse, par brouiller les objectifs à court et moyen terme. Il est certain que le contribuable «moyen» avait besoin d'un lexique simple qui éclaire l'action engagée. Lu dans cette perspective, «Entwicklung Développement» a le

mérite d'être clair, accessible; ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Bien sûr, on est loin du débat contradictoire, du forum. Mais peut-on raisonnablement l'attendre d'un opuscule dont les éditeurs sont la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (Département fédéral des affaires étrangères) et l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (Département fédéral de l'économie publique)? Et ce, même si la rédaction prend soin de préciser que ce bulletin, «bien qu'émanant de deux administrations fédérales», «n'est pas une publication officielle au sens strict du terme».

«Entwicklung Développement», DDA / DFAE Information, 3003 Berne.

Toujours au même chapitre de l'actualité, le dernier fascicule de la documentation publiée régulièrement par le Service d'information tiers-monde (case postale 1686, 3001 Berne). Une réflexion qui donne certaines clefs d'interprétation pour l'assemblée extraordinaire de l'ONU: «Une nouvelle stratégie pour le développement: comment sortir de la crise?».

— Depuis des mois, la Fondation internationale pour un autre développement (Fipad) poursuit ses recherches pour la mise au point d'un projet de nouvelle stratégie mondiale du développement qui sera discutée par l'Assemblée générale des Nations Unies à la fin de l'été. D'avril 1978 à avril 1980, les dossiers ont succédé aux dossiers, hyperdocumentés et battant souvent en brèche les idées reçues. Aujourd'hui, la Fipad fait le point: c'est l'objet d'un nouveau dossier, très accessible, qui fixera des points de repères utiles à la fois aux spécialistes et aux profanes de la question. Le titre de la première partie de ce fascicule stimulant: «Alternatives pour survivants» (Fipad: 2, pl. du Marché, 1260 Nyon). C'est tout dire.

— Dans le dernier magazine de fin de semaine de la «Basler Zeitung» (N° 34), huit pages remarqua-

bles sur l'architecture du vingtième siècle à Bâle et dans les environs. Etonnante approche documentaire du milieu urbain en particulier. Un effort d'illustration extrêmement rare (on ne voit guère que Pro Fribourg ou les spécialistes du «Tages Anzeiger» de Zurich pour avoir mené à bien ailleurs en Suisse un travail de cette envergure).

— Un nouveau magazine démarre en Suisse alémanique sous le nom de «Smog». Tirage de lancement: 10 000 exemplaires (l'équilibre prévu des comptes exige une vente de 2500 à 3000 numéros. Il s'agira d'un mensuel qui traitera des problèmes écologiques et sociaux, semble-t-il. Un des fondateurs, Werner Mäder, était l'un des collaborateurs de l'Institut Gottlieb Duttweiler, licencié lors de la dernière épuration des cadres.

— Encore un journal satirique qui se lance (à Berne). Un titre prometteur: «Abfall» (déchet).

SOUVENIRS

Révolutionnaire et homme d'Etat

Robert Grimm, président du Comité d'Olten et donc de la Grève générale de 1918, est né en 1881. Il n'est donc pas étonnant que les éditions bernoises Zytglogge se préparent à publier une biographie politique pour le centenaire de celui que la VPOD a qualifié, à sa mort en 1958, de révolutionnaire et d'homme d'Etat.

Il serait intéressant de savoir s'il existe encore dans quelques archives les brochures, traduites en français, d'un Robert Grimm encore révolutionnaire. Nous pensons à

— «La grève générale politique», Lausanne 1908;

— «La lutte des fédérations patronales en Suisse contre les syndicats ouvriers», Berne 1909;

— «Parti et syndicat», Berne 1910.

Il faut savoir que les livres de Robert Grimm, en particulier l'histoire des idées socialistes en Suisse et l'histoire de la Suisse dans ses luttes de classes, n'existent plus qu'en allemand.